

**DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE L'ÉNERGIE**

**ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1930**

**VILLE DE GENÈVE, SECTION EAUX-VIVES / « MALAGNOU-VELOURS »**

**Projet de plan localisé de quartier N° 30117-275**

Le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie vous informe que le projet de plan localisé de quartier N° 30117-275, accompagné de son règlement, son rapport explicatif et son concept énergétique territorial, situé à l'angle de la route de Malagnou et du chemin du Velours, sur le territoire de la Ville de Genève, section Eaux-Vives, est déposé :

- **au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/suivre-plans-amenagement-procedure> ;
- **au service d'urbanisme de la Ville de Genève**, 25, rue du Stand, 7<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et de 14h. à 17h.) Tél. 022 418 60 50 ;

où il peut être consulté du **31 mai au 30 juin 2018** inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, office de l'urbanisme, direction du développement urbain, case postale 224 - 1211 Genève 8.

Publication FAO : **31 mai 2018**

**Le conseiller d'Etat chargé du département  
de l'aménagement, du logement et de l'énergie**

**Antonio HODGERS**